



COMMUNE
de
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

PREAVIS MUNICIPAL

No 28/2013

au Conseil communal

* * *

Réaménagement provisoire de la déchetterie actuelle du chemin du Stand

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. INTRODUCTION

Suite à l'introduction de la taxe au sac, un réaménagement de la déchetterie actuelle s'avère nécessaire. Nous avons l'honneur de vous soumettre cette demande de crédit afin de pouvoir réaliser ces travaux dans les meilleurs délais possibles.

2. HISTORIQUE

En mars 1996, la Municipalité avise le SESA (Service des Eaux et de la Protection de l'environnement) de la mise en place, au lieu-dit "Le Réservoir", situé au chemin du Stand, d'une "Place de centralisation et de tri des déchets".

Par un courrier envoyé en mars de la même année, le SESA confirme que, sur le plan technique, la gestion des déchets est réglée; toutefois il n'en est pas de même sur le plan administratif. Cette autorisation est régie par la Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions. Toute la zone des Marais étant devenu un "Pôle économique", cette autorisation n'a pas été délivrée.

Lors de l'actualisation du Plan Directeur, il n'a pas été fait mention de cet équipement collectif, ni de perspectives de développement ou de volonté de légalisation afin d'être au bénéfice d'une autorisation, au sens de la Loi cantonale sur la gestion des déchets.

Notre "déchetterie" a fonctionné, selon nos besoins, à satisfaction jusqu'à aujourd'hui; avec l'introduction de la taxe au sac, nous devons améliorer son fonctionnement.

Situation générale



3. TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

3.1 En général

Le nouvel aménagement prévu n'augmente pas la surface actuelle de la déchetterie. Le seul ouvrage nouveau sur le périmètre est la pose d'un portail coulissant motorisé proche de la route (selon annexe 02).

3.2 Hangar actuel

Le hangar actuel (selon annexe 02) n'étant plus nécessaire et empiétant de manière importante sur la place, il est prévu de le démolir. La Municipalité a déjà donné le permis de démolir dans sa séance du 25 février 2013. L'entreprise "Bader" nous propose de le démonter gratuitement et de récupérer les matériaux (fer).

3.3 Containers (encombrants, bois, etc.)

Ce sont deux zones où il est prévu des containers pour le dépôt de différents matériaux. Les prix pour le transport et l'élimination de ces déchets sont prévus au poste 450 du budget. Un équipement électrique est prévu pour 2 containers compacteurs, pour le papier et le fer blanc.

3.4 Zone revêtement bitumineux

Cette zone est à créer, elle permet aux camions de manœuvrer pour charger les différentes bennes. Cette zone a une surface d'environ 220 m².

3.5 Zone dépôt de branches

Actuellement, cette zone est utilisée pour le dépôt des gazons et des branches. Pour la nouvelle organisation, cette zone est prévue pour recevoir uniquement les branches. Le sol est en béton, il n'est pas prévu de travaux particuliers. La palissade en bois est en mauvais état, ce qui fait que des travaux de remise à neuf sont nécessaires.

3.6 Zone containers pour les gazons et matériaux inertes

Cette zone doit être adaptée, ceci afin que le dépôt des gazons et matériaux soit facilement déchargé dans les containers. Ces derniers seront posés dans une fosse, qui est à créer.

3.7 Portail

Il y a lieu de prévoir la fourniture et la pose d'un portail autoportant motorisé, avec une largeur de passage de 10 mètres et d'une hauteur de 2,5 mètres. L'installation comprend les fondations en béton, ainsi que le raccordement électrique. Ce portail sera réutilisé lors de l'installation de la nouvelle déchetterie.

3.8 Tableau électrique

Le tableau électrique est actuellement dans le hangar. Il est prévu de le déplacer dans l'angle Sud-Ouest de la parcelle. Le tableau électrique est constitué d'une cabine à double paroi, posée sur un socle pouvant recevoir les tubes des canalisations électriques. Ces travaux sont compris, inclus la mise en service.

4. COUTS DES TRAVAUX ET PLANNING

Les coûts sont basés sur des devis ou sur des estimations. Ces travaux prévus seront exécutés sous réserve des autorisations des Services de l'Etat (SDT, SESA).

Pour le planning provisoire : (voir annexe 01).

Zone, objet	Montants TTC
3.3 Alimentation électrique compacteurs	CHF 1'500.00
3.4 Zone revêtement bitumineux	CHF 29'000.00
3.5 Réparation palissade bois	CHF 10'800.00
3.6 Création d'une fosse pour les bennes	CHF 6'000.00
3.7 Portail électrique	CHF 32'000.00
3.8 Déplacement tableau électrique	CHF 10'500.00
Fouilles diverses	CHF 6'000.00
Divers et imprévus	CHF 4'200.00
Total TTC	CHF 100'000.00

5. FINANCEMENT

Cette dépense n'est pas prévue dans les comptes d'investissements du Budget 2013.

La Municipalité propose le financement par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

L'amortissement sera effectué sur une période maximale de 10 ans. Il figurera au chapitre 450 "Ordures ménagères et déchets", financé en grande partie par la taxe au sac et la taxe forfaitaire par habitant.

6. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-sur-LAUSANNE

- vu le préavis municipal No 28/2013 adopté en séance de Municipalité du 15 avril 2013;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- ouï le rapport de la Commission technique;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e

- 1) d'accepter le préavis tel que présenté;
- 2) d'accorder le crédit de **CHF 100'000.--** , représentant le montant total des travaux;
- 3) de financer cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.
- 4) d'amortir cette dépense sur une durée maximale de **10 ans**.

La Municipalité

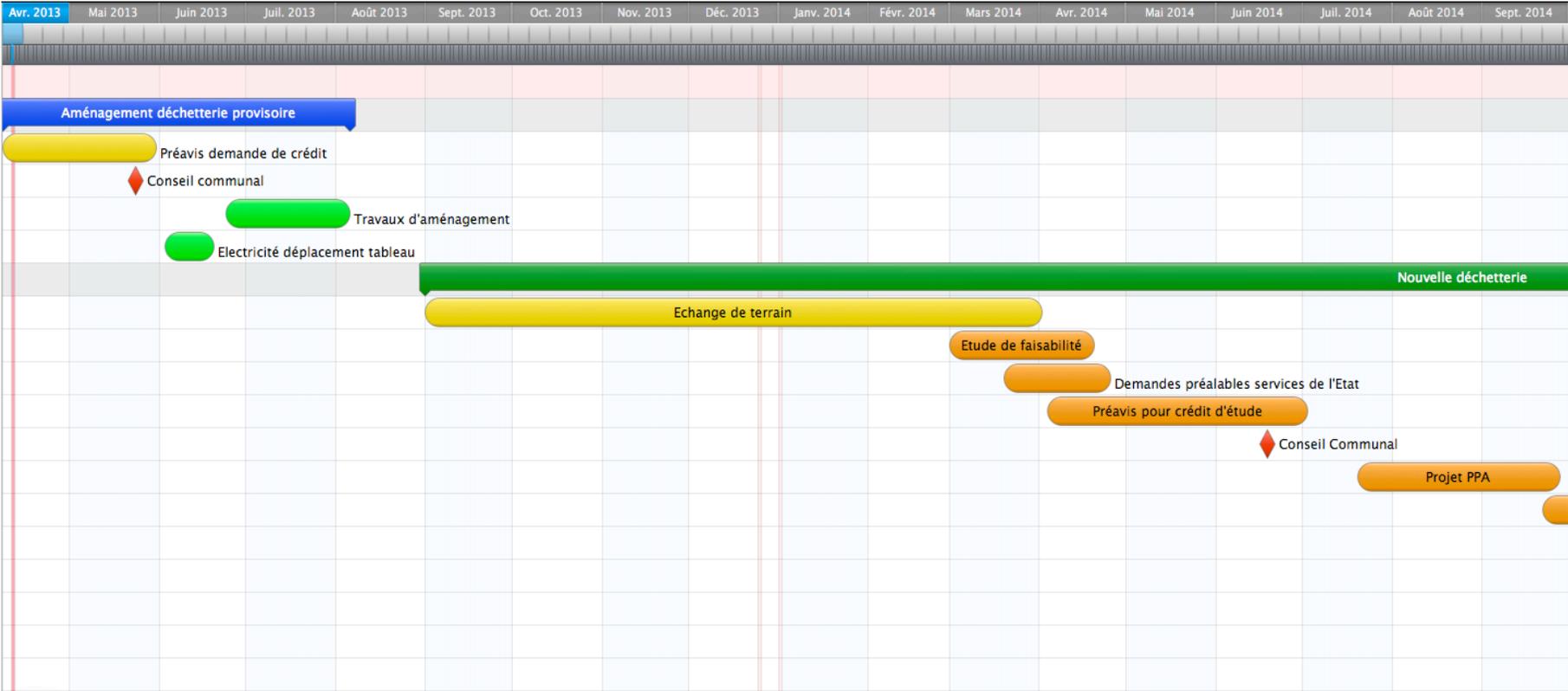
Municipal responsable : Denis Favre

Romanel s/Lausanne, le 15 avril 2013 - DF/np

Annexes : 01 (a) Planning provisoire des travaux
01 (b) Suite
02 Travaux d'aménagement

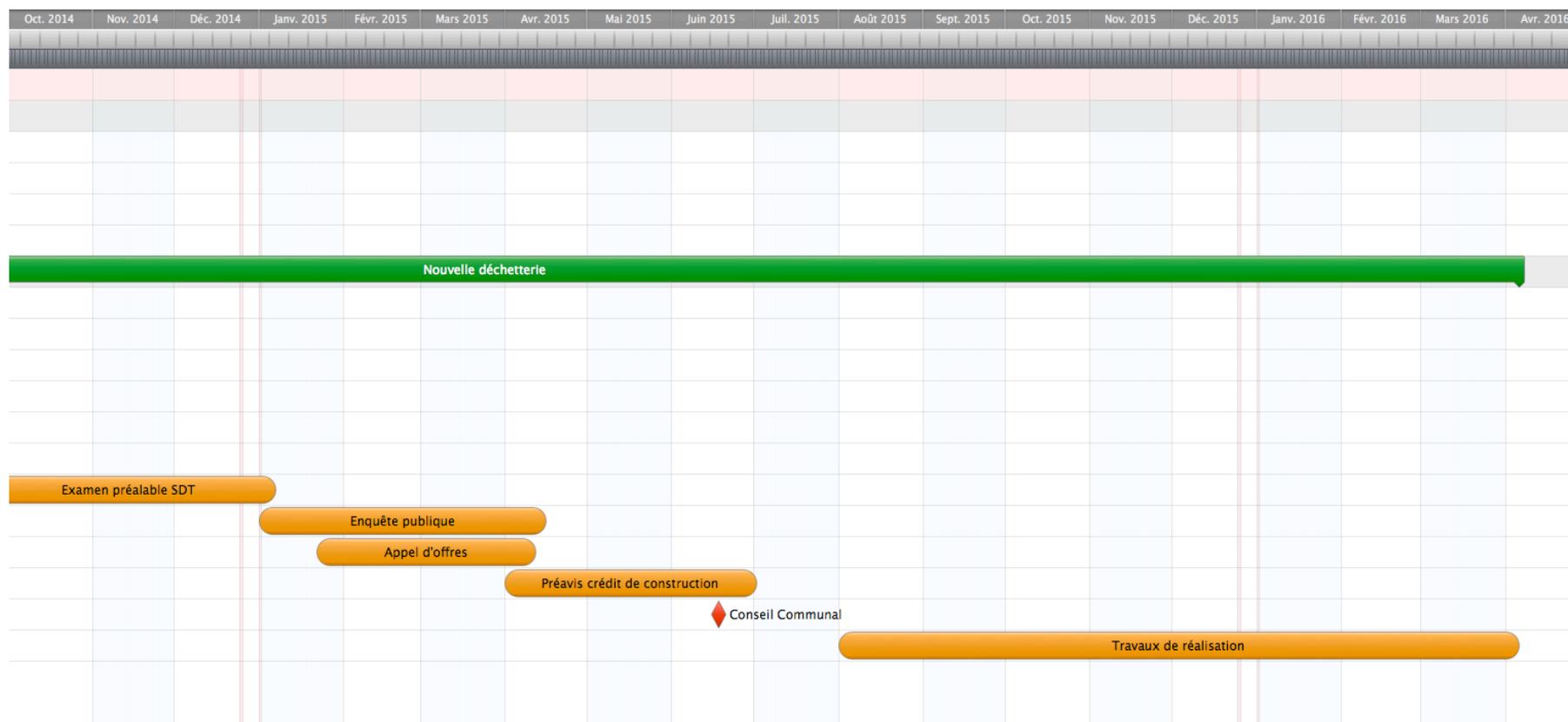
Annexe 01 (a)

Planning provisoire des travaux



Annexe 01 (b)

Suite



Romanel-sur-Lausanne, avril 2013

Travaux d'aménagements



Romanel-sur-Lausanne, avril 2013